tous les membres du clergé étaient en butte à cette de tragique époque, M. Raimbault, cédant à la nécessité gendes temps, crut devoir embrasser provisoirement la gente profession des armes; mais comme cet état devait maturellement l'exposer à contracter une irrégularité canonique qui lui aurait plus tard fermé la porte du sanctuaire, il préféra servir en qualité d'élève en médecine; dès lors il demanda et obtint une place gente comme clerc d'un chirurgien de régiment.

Cette nouvelle situation, tout en flattant davantage ses goûts, lui procurait encore la facilité d'une grande évasion à laquelle il avait pensé dès le commence-ment des troubles qui agitaient sa malheureuse patrie. L'occasion ne tarda guère à se présenter et M. Son R. ne manqua pas de la saisir. Il put même, à raison : de la liberté que lui offrait sa position, s'aboucher gos avec quelques amis et concerter avec eux une évasion, simultanée; M. V. Fournier, décédé en 1839 à la Baie-du-Febvre dont il fut longtemps le zélé pasteur, digne et intime ami de celui dont nous déplorons la mort, était du nombre. Ce fut au mois d'octobre 1793, lors de la réquisition forcée faite par la Convention nationale, que M. Raimbault sortit d'Orléans, mais il ne quitta définitivement la France qu'au mois de janvier suivant: passant par Philippeville, il arriva à Bruxelles le 17 janvier 1794. Après quelques mois de séjour dans cette ville, il en partit, le 28 juin, pour se rendre en Angleterre, passa par Anvers et le 12 juillet il était sur la terre hospitalière, à Londres même.

Tranquille alors sur son sort, il se livra au travail et s'appliqua particulièrement à l'étude de la langue anglaise. Ce ne fut qu'au bout d'une année que désirant spécialement suivre sa vocation, il se décida à venir en Canada; embarqué à Portsmouth, le 1er juin 1795, il arriva heureusement à Québec le 6 juillet. Les attentions tout à fait amicales qu'il reçut des messieurs du Séminaire de cette ville, lui firent des messieurs du Séminaire de cette ville, lui firent de l'exil; aussi les des messieurs qualités qui le distinguaient étaient bien propres à disposer tout le monde en sa faveur. Dès le 19 du même mois, il fut admis aux ordres mineurs et au sous-diaconat, et, le dimanche suivant, promudau diaconat. A l'ouverture des classes, les supérieurs du séminaire de Québec l'employèrent à l'enseigne-

Par un pretre du diocèse de Montréal Tom in-18 de 584 pages. Prix : Reliure basane nofre,tr. Saer irbré 75 ets ; tr. dorée \$1.00 ; Imit. chagrin \$1.35;